

Chapitre 1 : Bourgeoisies marchandes, négoce internationaux et traites négrières au XVIIIème s.

Problématique : Quelles relations au monde l'Europe a-t-elle au XVIIIème siècle?

I - Le monde du négoce au XVIIIème.

A- Bordeaux, port marchand au XVIIIème s.

Le port atlantique de Bordeaux, surnommé « Port de la Lune » en raison de la forme de la courbe de la Garonne, n'est pas sur l'océan. C'est un port de fond d'estuaire (de la Gironde), ce qui le protège des tempêtes. Le temps perdu à longer l'estuaire (1 à 2 journées) est compensé par les marées qui y entrent et sortent, afin d'aider les navires dans leur cheminement.

S'il y a tant de navires à Bordeaux, c'est parce qu'on peut y commercer de nombreux produits :

- Y acheter ou vendre les produits venus par l'océan depuis les terres lointaines : colonies américaines ou asiatiques.
- Y commercer les productions de tout le Sud-ouest (vins, lins, tabacs) et de Méditerranée, venues par voie fluviale depuis la Garonne, ses affluents et le canal du Midi.

Nombreux en temps de paix, les navires sur la Garonne appartiennent à des armateurs (propriétaires de navires) bordelais exportant des marchandises, ou étrangers venus acheter les denrées coloniales et locales.

B - Négoce et négociants à Bordeaux

En effet, les ports atlantiques pratiquent un commerce en droiture fructueux. Les navires partent chargés de produits manufacturés (tissus précieux, vaisselle, horlogerie, ...) et régionaux (vins, eaux de vie) ; et reviennent avec des produits tropicaux très prisés comme le sucre, le cacao, le coton ou le café.

Si l'activité du négoce est risquée (taux d'assurance élevés), elle enrichit considérablement les bourgeois de la ville qui s'y livrent. Au XVIIIème siècle, grâce à ces richesses, Bordeaux, connaît une période d'embellissement grâce à son intense activité portuaire.

La richesse des bourgeois est comparable à celle des nobles propriétaires terriens dont ils copient le mode de vie.

Pourtant, certains pensent que toutes ces richesses ont corrompu les mœurs des Bordelais.

C - Les Européens commerçants du monde

Les grandes puissances européennes comme la France, l'Angleterre ou les Provinces Unies (actuels Pays- Bas) rivalisent à la conquête des colonies (territoires conquis et sous contrôle) en Amérique.

Mais en Asie et en Afrique, elles ne possèdent que des comptoirs, c'est-à-dire des ports qui permettent d'abriter les navires et faire du commerce.

D'autres pays restent en retrait de cette première mondialisation comme l'Autriche ou la Russie car elles n'ont pas de façades maritimes avantageuses.

II - Les traites négrières et l'esclavage

A - Des pratiques anciennes...

L'esclavage est une pratique ancienne utilisée pour fournir une main d'œuvre nombreuse et bon marché à une époque où tous les travaux sont manuels.

B - ... au service de la prospérité européenne : le commerce triangulaire.

La capture

En Afrique, le grand nombre de royaumes et leurs rivalités ont entraîné la capture de prisonniers (captifs) vendus comme esclaves, puis une pratique commerciale de la vente d'esclaves nommée la traite.

La plus ancienne est la traite transsaharienne ou musulmane : vers le monde arabo musulman. La seconde est plus tardive, très importante, menée par les Occidentaux, c'est la traite transatlantique.

Au total, l'Afrique y a perdu près de 28 millions d'habitants, la plus grande catastrophe humanitaire de l'histoire !

La traversée

Les Européens participent à la traite africaine pour avoir de la main d'œuvre dans leurs colonies. Les Captifs sont achetés sur les marchés africains.

Les captifs sont chargés comme des marchandises dans les navires vers l'Amérique, dans des conditions de vie et d'hygiène très difficiles, beaucoup meurent. Les survivants sont vendus à leur arrivée.

La vie aux Antilles

La plantation, appelée aussi habitation, est une ferme dans les colonies dont les terres sont destinées à fournir des denrées tropicales qui seront vendues sur les marchés européens (= agriculture commerciale).

Les esclaves, bossales ou créoles, et parfois même des prisonniers blancs sont affectés, en fonction de leur âge et de leur sexe, à différents travaux : plantations et ateliers de production (les plus difficiles et où travaillent la majorité des esclaves), mais aussi aux travaux domestiques et à des métiers plus spécialisés (charpentiers, forgerons...).

Suivant le « Code Noir » (1685), les esclaves sont des propriétés privées, comme des meubles ou des animaux de travail, les maîtres ont droit de vie et de mort sur eux et peuvent aussi les affranchir.

Conclusion

Quelques hommes dénoncent les injustices et remettent en question les pratiques des Européens : les Lumières. Mais au XVIIIème s., l'Europe commerce avec le monde et s'enrichit. La domination des puissances commerciales s'affirment.